

LIGNÉ Sentier du Gros Dognon

LIGNÉ

8,4 km - 2h 

Le village de Ligné est blotti dans la forêt de Tusson. Le cimetière qui abrite des pierres tombales médiévales atteste de l'activité importante à cette période. L'occupation humaine est prouvée dès le Néolithique sur Ligné et les villages alentours par la présence de monuments funéraires (dolmens et tumulus). Dénommée Ligné les Bois sous l'Ancien Régime, c'est à la Révolution que la commune s'appellera définitivement Ligné.

La commune possédait également, avant l'invasion du phylloxera (1876), de très belles vignes. Près de 40 ha sont aujourd'hui classés en cru Fins Bois pour la fabrication du Cognac. Un producteur installé sur la commune perpétue la tradition et ce qui a fait la richesse de la commune.

P **Départ : Place de la mairie**

INFOS PRATIQUES :

Charmé : commerce, producteur, éleveur

Ligné : hébergement, producteur, aire pique-nique, Maison d'artistes

Tusson : commerces, artisans, restaurants, hébergements, parcours Géocaching, espaces expositions

Luxé : commerces, restaurant, plan d'eau

1 Avant de suivre le balisage, traversez la rue pour visiter le cimetière de Ligné à l'intérieur duquel vous découvrirez de magnifiques pierres tombales médiévales. 70 pierres tombales des XII^e et XIII^e siècles dont 63 d'entre elles ont été classées au titre des Monuments Historiques.

2 Empruntez la D61. Faites un arrêt pour découvrir l'église paroissiale Notre-Dame, ancien prieuré du XII^e siècle.

3 À la sortie du village prenez à gauche pour aller découvrir le dolmen du Gros Dognon. Vous devrez quitter le chemin balisé pour le reprendre ensuite. Le Gros Dognon est un monument funéraire de l'époque néolithique dont la chambre sépulcrale est en partie détruite. Il reste deux supports de la table du dolmen et le couloir d'accès à la salle ou cella. Il s'étale sur une surface d'une centaine de m².

4 Profitez d'un très beau point de vue en poursuivant sur le chemin.

5 À travers bois vous rejoignez les fosses d'Enfournard qui étaient d'anciennes carrières.

6 Vous poursuivez dans le bois de l'Aiguille limitrophe avec la commune de Tusson et la forêt de Tusson.

7 Par le chemin du Bois Brûlé vous rejoignez le hameau de Vau Seguin (lavoir) puis prenez à droite la rue de la Single.

Vous rejoignez le bourg de Ligné par les parcelles agricoles, jusqu'à la D32. Soyez prudent en longeant la Route de Luxé jusqu'à votre voiture.

Avant de repartir, n'hésitez pas à découvrir le Cognac Tallon au domaine des Chaillis.

Office de tourisme Destination
Nord Charente
05 45 31 05 42
localisez-vous sur le sentier
grâce au QR code

